

# **CALENDRIER DES ELECTIONS COMMUNALES 2020**

# 1. Communes municipales

### Communes avec élection du conseil municipal au système proportionnel

Date du scrutin	Votation – Election	Date du dépôt des listes (délai ultime)	Date de réception du matériel de vote par les citoyens
27 septembre	Votation fédérale		entre le 31 août et le 4 septembre
18 octobre	Conseil municipal	31 août	entre le 28 septembre et le 2 octobre
18 octobre	Juge / vice-juge	31 août	entre le 28 septembre et le 2 octobre
15 novembre	Conseil général	28 septembre	30 octobre au plus tard
15 novembre	Président / vice-président	20 octobre	30 octobre au plus tard
15 novembre	Juge / vice-juge (2ème tour)	20 octobre	30 octobre au plus tard
29 novembre	Votation fédérale		entre le 2 et le 6 novembre
29 novembre	Président / vice-président (2 <sup>ème</sup> tour)	17 novembre	Pas d'envoi simultané avec la votation fédérale : prévoir un envoi séparé * 24 novembre au plus tard

<sup>\*</sup> En cas de second tour pour l'élection du président et/ou du vice-président, le scrutin est fixé au 29 novembre, date à laquelle est prévue une votation fédérale. Dans cette hypothèse, le matériel de vote pour l'élection du président et/ou du vice-président devra faire l'objet d'un envoi séparé (le matériel de vote pour la votation fédérale du 29 novembre doit être reçu par les citoyens le 6 novembre au plus tard, alors que les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 17 novembre).

### Communes avec élection du conseil municipal au système majoritaire

Date du scrutin	Votation – Election	Date du dépôt des listes (délai ultime)	Date de réception du matériel de vote par les citoyens
27 septembre	Votation fédérale		entre le 31 août et le 4 septembre
18 octobre	Conseil municipal	31 août	entre le 28 septembre et le 2 octobre
18 octobre	Juge / vice-juge	31 août	entre le 28 septembre et le 2 octobre

Le calendrier varie ensuite selon qu'un second tour est nécessaire ou non pour l'élection du conseil municipal.

#### Hypothèse : Tous les membres du conseil municipal sont élus le 18 octobre (pas de second tour)

15 novembre	Président / vice-président	20 octobre	30 octobre au plus tard
15 novembre	Juge / vice-juge (2ème tour)	20 octobre	30 octobre au plus tard
29 novembre	Votation fédérale		entre le 2 et le 6 novembre
29 novembre	Président / vice-président (2 <sup>ème</sup> tour)	17 novembre	Pas d'envoi simultané avec la votation fédérale : prévoir un envoi séparé * 24 novembre au plus tard

#### Hypothèse: Un second tour est nécessaire pour l'élection du conseil municipal

1 <sup>er</sup> novembre	Conseil municipal (2 <sup>eme</sup> tour)	20 octobre	27 octobre au plus tard	
1 <sup>er</sup> novembre	Juge / vice-juge (2 <sup>ème</sup> tour)	20 octobre	27 octobre au plus tard	
29 novembre	Votation fédérale		entre le 2 et le 6 novembre	
29 novembre	Président / vice-président	3 novembre	Difficile de prévoir un envoi simultané avec la votation fédérale (prévoir un envoi séparé) 13 novembre au plus tard	
13 décembre	Président / vice-président (2ème tour)	2 décembre	8 décembre au plus tard	

\* En cas de second tour pour l'élection du président et/ou du vice-président, le scrutin est fixé au 29 novembre, date à laquelle est prévue une votation fédérale. Dans cette hypothèse, le matériel de vote pour l'élection du président et/ou du vice-président devra faire l'objet d'un envoi séparé (le matériel de vote pour la votation fédérale du 29 novembre doit être reçu par les citoyens le 6 novembre au plus tard, alors que les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 17 novembre).

## 2. Communes bourgeoisiales

#### Bourgeoisies avec élection du conseil bourgeoisial au système proportionnel

Date du scrutin	Votation – Election	Date du dépôt des listes (délai ultime)	Date de réception du matériel de vote par les citoyens
18 octobre	Conseil bourgeoisial	31 août	2 octobre au plus tard
	•		
15 novembre	Président / vice-président	20 octobre	30 octobre au plus tard
		•	
29 novembre	Président / vice-président (2ème tour)	17 novembre	24 novembre au plus tard

## Bourgeoisies avec élection du conseil bourgeoisial au système majoritaire

Date du scrutin	Votation – Election	Date du dépôt des listes (délai ultime)	Date de réception du matériel de vote par les citoyens
18 octobre	Conseil bourgeoisial	31 août	2 octobre au plus tard

Le calendrier varie ensuite selon qu'un second tour est nécessaire ou non pour l'élection du conseil bourgeoisial.

#### Hypothèse : Tous les membres du conseil bourgeoisial sont élus le 18 octobre (pas de second tour)

15 novembre	Président / vice-président	20 octobre	30 octobre au plus tard
29 novembre	Président / vice-président	17 novembre	24 novembre au plus tard

### Hypothèse 2 : Un second tour est nécessaire pour l'élection du conseil bourgeoisial

1 <sup>er</sup> novembre	Conseil bourgeoisial (2 <sup>ème</sup> tour)	20 octobre	27 octobre au plus tard
29 novembre	Président / vice-président	3 novembre	13 novembre au plus tard
13 décembre	Président / vice-président (2ème tour)	2 décembre	8 décembre au plus tard